

Financer la transition vers l'élevage sans cage dans l'Union européenne

23 juin 2026



En 2021, en réponse à l'initiative citoyenne « *End the Cage Age* », la Commission européenne s'est engagée à œuvrer en faveur de la fin de l'élevage en cage. Dans un rapport publié en mai 2026, l'Institute for European Environmental Policy (IEEP) examine les coûts de cette transition et identifie les mécanismes de financements disponibles, ainsi que les leviers politiques actionnables. Le rapport se concentre sur les élevages de poules pondeuses, de veaux, de lapins et de porcs.

Pour les auteurs, la fin des cages implique des changements concernant les infrastructures, la gestion de l'élevage et l'usage des sols. Leur ampleur et les coûts associés varient grandement selon les espèces. L'augmentation des coûts de production reste modérée dans la majorité des cas, sauf dans celui des poules pondeuses : +34 % du « plein air » par rapport aux « cages enrichies ». Cependant, ils tendent à diminuer après un temps d'adaptation des éleveurs aux nouvelles méthodes de travail. Le principal défi à relever est celui de l'accès au capital pour la transformation des infrastructures.

Pour cela, la PAC est présentée comme le moyen privilégié. Les auteurs recommandent un fléchage plus explicite de son budget vers l'élevage sans cage et le soutien au bien-être animal. Ils regrettent donc la proposition faite par la Commission européenne de supprimer, dans le cadre de la réforme de 2028, l'allocation obligatoire de fonds pour les mesures environnementales, dont relèvent les aides relatives au bien-être animal. Ils appellent les autorités de gestion des futurs Plans de partenariat nationaux et régionaux à faire de cette question une priorité.

Selon eux, il est peu probable que les financements de la PAC suffisent à

engager une transition de grande ampleur. La Banque européenne d'investissement pourrait jouer un rôle complémentaire. Avec son enveloppe de 3 milliards d'euros réservée aux activités agricoles et à la bioéconomie (2025-2028), elle serait en mesure de diminuer le risque des investissements de long terme dans le secteur, et ainsi de favoriser les capitaux privés *via* un effet de levier estimé à 8,4 milliards d'euros. Des aides d'État seraient également nécessaires pour compléter ces financements.

Le rapport souligne enfin qu'une partie de l'augmentation des coûts liés à la transition des modes d'élevage pourrait être répartie sur l'ensemble de la chaîne de valeur, à condition que les distributeurs et les consommateurs acceptent de payer un prix plus élevé. Il considère nécessaire d'orienter la demande vers des produits plus respectueux du bien-être animal, notamment *via* des labels, un étiquetage harmonisé et un meilleur accès à l'information.

Émeline Lévêque, stagiaire au Centre d'études et de prospective

Source : [Institute for European Environmental Policy](#)